

CQP "INITIATEUR VOILE" 3 BLOCS

Code RNCP/RS et descriptif métier	RNCP38800 / https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38800/
Modalité de la formation	Mixte
Prérogatives et bloc de compétences	Encadrement de tout type de publics, y compris les scolaires, sur tous les types de supports y compris le foil et stand up paddle. Diplôme de niveau 3 délivré par l'organisme certificateur : Fédération française de voile. L'initiateur voile exerce sous la supervision et la responsabilité d'un titulaire d'une certification professionnelle des activités physiques ou sportives en voile de niveau 4 ou supérieur ou titulaire d'une certification professionnelle d'encadrement des activités physiques et sportives de niveau 4 minimum adossée à un CQP d'initiateur voile. Son poste peut correspondre à des besoins liés à des surcroûts d'activités d'une structure à des moments précis.
Prérequis entrée en formation	<ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat • Être titulaire d'une certification ou équivalent à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 ». • Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation. • Être titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur option « côtière » ou option « eaux intérieures ». • Justifier de sa capacité à savoir nager vingt-cinq mètres et à s'immerger au moyen de la production de l'attestation ou de l'un des certificats prévus à l'article A. 322-3-1 du code du sport » • Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile ou une licence de la FF Voile subordonnée à la présentation d'un certificat médical. • Attester d'un niveau de pratique à la navigation en autonomie par : <ul style="list-style-type: none"> une expérience minimum de 120 heures de navigation une démonstration technique d'une durée d'une heure sur un parcours construit par le(la) candidat(e), sur le support choisi par celui-ci.
Attente du test technique entrée en formation	Référentiel du niveau 4 de la fédération française de voile.
Modalités de la sélection	Via les modalités de la formation ATAN et la participation à la journée de sélection. Information et inscription : https://www.nebformations.fr/atan/
Objectif principal de la formation	L'initiateur voile a vocation à faire découvrir et à accompagner les pratiquants dans la découverte, l'initiation et la poursuite de leur activité tout en veillant à leur sécurité et à celle des tiers
Objectifs déclinés	<ul style="list-style-type: none"> • Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique • Transmettre une technicité minimum indispensable aux premiers niveaux de l'autonomie et en adéquation avec le niveau du public visé • Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné • Repérage des objectifs et ressources de la structure, des caractéristiques et des besoins des participants en son sein à une ou plusieurs séances de voile. Etablissement d'un cycle de séances de voile adapté aux projets de navigation des pratiquants dans la structure. • Préparation et installation du matériel nécessaire à la séance de voile. • Accueil des pratiquants à une séance de voile • Animation d'une séance de voile • Mise en sécurité des pratiquants et des tiers • Réalisation d'une évaluation d'une séance et d'un cycle de séances de voile • Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif. • Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif. • Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif. • Préparation logistique d'une navigation non encadrée à la voile et maintenance du matériel dans un centre nautique. • Mise à disposition de matériel et d'équipement pour une navigation de voile non encadrée sur un site déterminé. • Surveillance, assistance et secours aux pratiquants autonomes en voile ou les tiers.

Contenu du CQP	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement de séances d'initiation et de perfectionnement, en respect de la réglementation en vigueur. • Accueillir, renseigner les publics, parents, enfants. • Dynamisation dans et autour de l'activité. • Intégration de son activité dans la structure. • Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident. • Sécurité active et passive, perfectionnement.
Méthode(s)	En centre de formation, apporter des contenus théoriques et pratiques aux stagiaires en favorisant l'échange et les questionnements sur leur futur environnement professionnel. L'alternance des situations d'apprentissages en centre de formation et en stage en entreprise où l'apprenant est suivi par un tuteur diplômé de la spécialité.
Déroulé et organisation de la formation :	<p>Module : Sécurité et EPMS Mise en situation en auto-encadrement sur tous les aspects de la sécurité : - Remorquage de bateaux dans des conditions difficiles - Départ et arrivée de plage avec des remorques de bateaux - Perfectionnement, maniement de bateaux moteurs - Choix de zone de navigation et pose de parcours de navigation - Intervention sur un bateau ou une personne en difficulté, en cas d'accident - Mise en place de séquences pédagogiques - préparation et surveillance des conditions de pratique non encadrée en voile dans un espace nautique déterminé.</p> <p>Module 2 :Encadrement et professionnalisation,, Garantir Attitudes préventives, Assurer un temps de pratique optimisé Créer des projets de navigation : sensation, performance, exploration Évaluer le niveau d'autonomie des pratiquants Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement <i>Préparation et animation des cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de voile</i></p>
Durée	Un parcours de formation complet pour un stagiaire sans expérience ou relevant des financements de la formation professionnelle , incluant les épreuves de certification, doit répondre aux volumes minimums suivants : 269h (7 à 8 semaines) réparties en 150h minimum en OF (soit 4 semaines dont 21h de formation à distance) et 119h minimum en entreprise (soit 3 à 4 semaines)
Conditions de Certifications	Les certifications se font au fur et à mesure de la formation. L'acquisition de l'ensemble des blocs permet d'obtenir la certification initiateur voile
Rattrapages	Un rattrapage pour chaque BC est prévu durant le parcours de formation
Les épreuves permettant de certifier les blocs de compétences (BC)	Modalités d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage de voile • Observation du candidat au cours d'une mise en situation d'animation d'une séance de voile • Entretiens individuels • Mise en situation professionnelle • Etude de cas
Débouchés ; Poursuite d'étude	Encadrement de la voile sur un établissement APS. Possibilité de poursuite d'étude via le BPJEPS
Public Visé	Stagiaire de la formation professionnel dispositif « Qualif emploi » ayant pour projet d'encadrer les sports de pagaie.
Obligation du stagiaire	Les personnes qui suivent une formation préparant au CQP initiateur voile devront demander une carte professionnelle par une vérification de leur honorabilité
Lieu	Sainte Marine, Brest.
Intervenant-e-s	Alex LE GALL, formateur CQP et titulaire d'un BPJEPS monovalent voile
Ressources pédagogiques	Bateau à moteur, flotille de catamarans, dériveurs, planches à voile, wingfoil.
Outils donnés à chaque stagiaire	Livret de formation
Effectifs	6 minimum à 20 maximum
Financement	« Qualif emploi ». Formation gratuite et indemnisée, OPCO
Contact	Yann LARDIC – yann@nebformations.fr – 06 14 88 20 70

PARCOURS ADMINISTRATIF DU CQP

Avant toute entrée en formation, il est nécessaire de répondre aux prérequis qui sont :



1. Être titulaire d'une certification ou équivalent à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 ».

16+

2. Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation.



3. Être titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur option « côtière » ou option « eaux intérieures ».



4. Justifier de sa capacité à savoir nager vingt-cinq mètres et à s'immerger au moyen de la production de l'attestation ou de l'un des certificats prévus à l'article A. 322-3-1 du code du sport » :

1° De **présenter un certificat qui mentionne la réussite au test** prévu à l'article A. 322-3-2 ou la réussite au test prévu au 1° du I de l'article 3 de l'arrêté 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles ;

2° De présenter un des certificats mentionnés à l'article A. 322-3-3 :

- Le **certificat attestant de la réussite au test commun aux fédérations sportives agréées ayant la natation** en partage et répondant aux exigences mentionnées au I de l'article A. 322-3-2 ;
- L'**attestation scolaire "savoir-nager"** prévue à l'article D. 312-47-2 du code de l'éducation.

3° Lorsque le pratiquant ne peut fournir cette attestation ou l'un de ces certificats, il doit se soumettre au test prévu à l'article A. 322-3-2. Un certificat de réussite au "**Pass Nautique**" est produit par une personne titulaire d'une qualification relevant de l'article L. 212-1 dans l'une des activités sportives mentionnées aux articles A. 322-42 (kayak) et A. 322-64 (voile). Le test (pouvant être réalisé avec ou sans brassière de sécurité) permet de s'assurer que le pratiquant est apte à :

- Effectuer un saut dans l'eau ;
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- Nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

- 
5. Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile ou une licence de la FF Voile subordonnée à la présentation d'un certificat médical.

NIVEAU 4 *Naviguer en autonomie et choisir sa zone de pratique.*

Autonomie

6. Attester d'un niveau de pratique à la navigation en

autonomie (une expérience minimum de 120 heures de navigation ainsi qu'un test d'évaluation technique, de sécurité et du sens marin-environnement conforme aux évaluations du niveau technique 4 délivré par la FF Voile).

A noter que les niveaux techniques 4 et 5 dériveur/catamaran/windsurf/habitable/wing) délivrée par FF Voile sont admis en équivalence de l'attestation du niveau de pratique.

- Postuler à une formation CQP :
 - o S'inscrire dans un club habilité ; pour le trouver : https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/formations_calendrier.aspx?niveau=nn&qualif=nq&ligue=nl&annee=0
 - o Créer son livret dématérialisé (espace licencié)
 - o Vérifier ses données personnelles (date et lieu de naissance, adresse) utiles pour la production du diplôme et son envoi



Télécharger :

- ses prérequis à l'entrée en formation (cf ci-dessus)



- sa carte d'identité (nécessaire pour l'impression du diplôme)



- son attestation d'autorisation parentale pour les mineurs



- S'acquitter des frais de passage en jury (un mail automatique est envoyé lorsque le bloc 1 est validé) via la boutique « licencié ».

FICHE FORMATION

À L'USAGE DES FORMATEURS DE MONITEURS DE VOILE

Pendant la formation :



- Réaliser obligatoirement le module de formation « prévention des violences dans le sport » : <https://claco-ffv.univ-lyon1.fr/workspaces/1987/open/tool/home#/tab/9253>



- Signer la convention de stage : modèle convention



- Une fois les EPMS (exigences préalables à la mise en situation pédagogique) validées par l'organisme de formation (envoi par mail automatique de l'attestation de réussite aux EPMS), faire sa déclaration sur <https://eaps.sports.gouv.fr> pour obtenir le statut de « stagiaire de la formation professionnelle »
- Fournir le récépissé EAPS à son tuteur pour affichage



- Ne pas oublier de signer les émargements (séquences de formation ou épreuves)

Après la formation :



- Vérifier que le responsable de formation a bien validé l'ensemble des épreuves



- Consulter les dates de jury pour connaître sa date de passage : <https://formation.ffvoile.fr/jury-cqpmf-ent/>



- Une fois le diplôme reçu, bien le conserver (un duplicata est possible mais celui-ci sera facturé)

Pour toute question : formation@ffvoile.fr



FORMATION CQP INITATEUR VOILE DU 10 FÉVRIER AU 27 MAI 2025

Intention / contenu	Organisme de formation		Formation à distance		Entreprise	
	Période	Volume (h)	Période	Volume (h)	Période	Volume (h)
<p>Journée d'accueil : comprendre pourquoi je suis là et m'intégrer dans un environnement professionnel pour prendre des responsabilités</p> <p>Changement de posture pratiquant → professionnel</p> <p>Positionnement (voir fiche – organiser le positionnement de son apprenant)</p>	S 7	3				
<p>Le CQP c'est quoi ? au sein de quoi il est ? encadrement des APS (droits et devoirs) comment est structuré l'encadrement de la voile ? Se positionner dans son environnement professionnel</p> <p>Connaissance de la situation de travail d'un CQP / Contexte de l'activité professionnelle du CQP :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Panorama de la Voile/activité sportive ; animer vs enseigner ○ Utilisation des espaces ○ Activités dans une structure : Connaissance générale des publics à travers l'offre-produit ○ Connaissance de structure : organigramme, projet associatif, fonctionnement <p>Déduire les 3 grandes activités dans la structure, qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Promouvoir ● Sécuriser ● Enseigner 	S 8	7	S 8	3		
<p>Promouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil (entreprise) 						

- Communiquer vers les pratiquants en utilisant les outils (plaquette, site internet) : o Connaissances des produits (TP fermé pour cause d'inventaire) pour une orientation du client vers un produit o Langage commun sur les projets de navigation (Explo, Sensation, performance) o Fonctionnement de la structure ; parcours client ; orientation ; règle de vivre-ensemble	S 8	12			S 18	14
Relation pro en alternance avec l'équipe / avec le responsable : au travers d'un livret d'alternance, faire remplir une rubrique sur par exemple un reporting suite à une casse matérielle, ...	S 8	2				
Module prévention des violences	S 8	2	S 8	3		

Période Organisation technique et sécurisation	Organisme de formation		Formation à distance		Entreprise	
	Période	Volume (h)	Période	Volume (h)	Période	Volume (h)
Préparation matérielle	S 7	12				
Préparation des activités : - Méthodo à travailler - Entretien (stockage, rinçage, répa, mise au rebut, ...) - Mise à dispo du matériel de pratique (div 240) ; à mettre dans le cadre de la relation clientèle, comment passer une information technique claire et précise (zone de nav, utilisation matériel, ... adaptation des EPI, ..., règles du point loc, préservation du milieu (toute cette phase complète la partie promotion) Mise en place du matériel de sécurisation (check-list, ...) ; préparation du site, de la mise à l'eau	S 7	10				
DSI présentation et entrainement sur le DSI – manipulation sécu, mouiller, etc...	S 7	15				

<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner un acteur de l'entretien, de la préparation du matériel et sa réintégration post séance - Prise en compte du DSI de la structure - Manipuler de la sécu et du support - Surveiller des navigations 						S 15	35
Certification Bloc 2	12-mai	1					
Certification Bloc 3	20-févr	3,5					
Certification EPMSP	20-févr	2					
Rattrapage Bloc 2	26-mai						
Rattrapage Bloc 3	27-févr						
Rattrapage EPMSP	27-févr						

Période Bloc 1 Encadrer ENSEIGNER	Organisme de formation		Formation à distance		Entreprise	
	Période	Volume (h)	Période	Volume (h)	Période	Volume (h)
Je construis une séance qui convienne... <ul style="list-style-type: none"> - Projet structure - Projet pratiquant et caractéristiques du public et qui fonctionne <ul style="list-style-type: none"> - La maîtrise de carte de progression et de la logique de construction des niveaux - En fonction des conditions du jour, du contexte - Avec une mise en place cohérente Pour faire de la situation de navigation une situation d'apprentissage		25	S 9	3		
Je présente ma séance <ul style="list-style-type: none"> - Méthodo brief séance - Brief sécu - Impliquer les pratiquants dans la sécurité individuelle et collective - Impliquer les pratiquants dans la gestion organisationnelle de la séance 		17				
Je conduis ma séance						

<ul style="list-style-type: none"> - Les mises en place au service de l'objectif et du projet - L'organisation des départs de retours à terre - Gestion de l'espace - Gestion de la flotte 	S9_14	15			S 18_19_21	77
J'analyse les conduites des pratiquants et les accompagne dans leur progression <ul style="list-style-type: none"> - Je prends de l'information (je me place, j'observe et je questionne) - J'analyse - J'interviens (j'ai donc identifié les critères de réussite pour le pratiquant que je pourrai réinvestir dans le bilan de séance)) 		10				
J'en tire une expérience pour moi et pour le pratiquant <ul style="list-style-type: none"> - Bilan de séance - Débrief avec mon tuteur 		14				
J'optimise mon encadrement / enseignement <ul style="list-style-type: none"> - J'organise les transitions - Je régule en simplifiant ou complexifiant la tâche - J'anime un bilan de stage - Je réalise un reporting à mon RTPQ; si c'était à refaire ? 		12				
Certification Bloc 1	13 au 16 / 05	3,5				
Rattrapage	27-mai					

Volume horaire total	166	et	9	126
soit	5,00 semaines d'OF/FOAD		3,6 semaines d'entreprise	



RUBAN PEDAGOGIQUE CQP IV		
Formation du 10 février au 27 mai 2025		
BLOC 1	BLOC 2	BLOC 3

					Préparation et animation de cycles de séances d'initiation et d'apprentissage de voile	Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif	Entretien, préparation et surveillance des conditions de pratique non encadrée en voile dans un espace nautique déterminé												
Semaines					L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
S7	10-14 / 02 / 25	32	3																
S8	17-21 / 02 / 25	32	3																
S9	24-28 / 02 / 25	32	3																
S14	24-28 / 03 / 25	35																	
S15	07-11 / 04 / 25			35															
S18	28/04 au 02/05			28															
S19	5-9 / 05 / 25			28															
S20	12-16 / 05 / 25	35																	
S21	19-23 / 05 / 25			35															
S22	26-27 / 05 / 25	16																	
TOTAL HEURES		166	9	126															

Soit 301 H

Niveau 4	19+20/12/23
EPMSP	20-févr
	FERIE
	OF
	ENTREPRISE
	FOAD

CERTIFS	
BLOC 1	13 au 16 Mai
BLOC 2	12-mai
BLOC 3	20-févr

RATTRAPAGES	
BLOC 1	27-mai
BLOC 2	26-mai
BLOC 3	27-févr